



REUNION DE RENTRÉE MATERNELLE Année scolaire 2022-2023



- **Présentation des enseignants**
- **Responsables pédagogiques :**
Helen LEOTARD, responsable pédagogique en anglais,
Séverine MENEU, responsable pédagogique en français.
- **Nos supports de communication :**
 - ✚ Cleebi : www.cleebi.online
 - ✚ Noteebi : www.noteebi.fr
 - ✚ Classroom : Application Google

Nous organisons **le lundi 12 septembre 2022 à 16h00**, une réunion spéciale « Classroom, Cleebi, Noteebi » afin de vous permettre de prendre en main les différents outils d'information et de communication proposés par l'EPBI.
Cette réunion est ouverte à tous les parents. Nous installerons sur vos téléphones, tablettes et/ou ordinateurs portables toutes les applications nécessaires pour la scolarité et le suivi de votre enfant.

- **Cahier de liaison électronique : : www.cleebi.online**

Les informations générales sont sur le site : www.cleebi.online
Merci de vous abonner en enregistrant votre adresse mail sur le site.

Pensez à le consulter régulièrement.

Les correspondances personnelles (absences etc ...) seront adressées au mail du secrétariat accueil@epbi.net

Les parents n'ayant pas encore transmis leur adresse mail ou l'ayant modifiée sont invités à la renseigner au secrétariat.

- **Suivi individuel et contenu du travail de la journée de classe : www.noteebi.fr**

Chaque parent aura un compte noteebi « Parent » avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Chaque enfant aura un compte noteebi « Elève » avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Les **absences et les retards** seront consultables sur le compte noteebi « Parent » et sur le compte noteebi « Elève » mais justifiables que sur le compte « Parent ».

Les **observations**, s'il y a lieu, (écart de conduite, problème de discipline répétitifs ...) seront consultables sur le compte Noteebi « Parent ». Nous vous demandons de **valider** la case « j'ai pris connaissance » des observations à la lecture de celles-ci.

Le contenu de la journée de classe est également consultable sur Noteebi.

- **Classroom :**

Chaque enseignant a créé une classe numérique pour ses élèves.

Votre enfant y sera invité via son adresse mail personnelle (.....@epbi.net) d'élève qui vous sera communiquée. Si votre enfant était déjà scolarisé à l'EPBI l'année dernière, il gardera la même adresse mail.

Dans la Classroom de sa classe, vous retrouverez tous les documents distribués par son enseignant(e) et diverses ressources liées à sa classe.


Ainsi, en cas d'absence, il pourra prendre connaissance des ressources utilisées en classe.

Si les rencontres Parents-Enseignants de fin de Trimestre devaient se tenir en distanciel, en fonction de la situation sanitaire, elles se feraient via cette plateforme.

Cet outil intègre de nouvelles techniques de travail et, est indispensable au bon fonctionnement pédagogique.

Il est donc important que vous et votre enfant puissiez y accéder.

➤ **Horaires de l'école :** Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h45 à 18h00

 Rappel : Horaires officiels des entrées et sorties en maternelle :

- De 7h45 à 8H45 : vous devez sonner à l'interphone pour entrer dans l'enceinte de l'école. De 8H30 à 8H45, un membre de l'équipe de l'EPBI se tient au portail.
- De 16h30 à 16h45
- De 16H45 à 18h00 : vous devez sonner à l'interphone pour entrer dans l'enceinte de l'école.

➤ **Horaires de classe :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h45 – 11h30 et 12h45 – 16h30

Règlement intérieur : Veuillez en prendre connaissance sur www.noteebi.fr, dans l'onglet « communication » et attester de la lecture électroniquement.

➤ **Garderie :**

- **7h45 à 8h30**

Les enfants seront accueillis en Garderie, salle de Petite Section avec Nathalie.

Merci d'accompagner vos enfants jusqu'à la salle concernée, Bamboo.

- **16h45 à 18h00.**

Les enfants sont gardés de la cour Maternelle sauf en cas de mauvaises conditions météorologiques (la garderie se fera alors dans la classe Bamboo).

➤ **Options proposées sur le temps de garderie**

Les inscriptions à l'option **Eveil sensoriel et artistique (PS, MS et GS)**, le mardi soir de 16h30 à 17h45 sont en ligne sur www.cleebeeonline.com jusqu'au vendredi 09 septembre 2022.

L'option **Ateliers ludiques et artistiques du mercredi** est proposée aux élèves des classes de PS, MS, GS et CP à partir de 8H et jusqu'à 12h30.

Les options débuteront à partir du lundi 12 septembre 2022.

➤ **Arrivée des enfants :**

A partir de 7h45 et jusqu'à 8h30 :

Les enfants seront accueillis en Garderie, salle Bamboo par les assistantes maternelles.

À partir de 8h30 et jusqu'à 8H45 :

L'accueil se fait au portillon de la cour maternelle par les aide-maternelles et les enseignantes. Tout accès dans la cour de la maternelle est interdit, sauf jours de pluie (vous pouvez amener votre enfant à la porte de leur classe).

➤ **Reprise des enfants :**

De 16h30 à 18h00 :

Vous récupérez vos enfants au niveau du portillon de la cour maternelle.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les enfants seront récupérés **à l'entrée** de leur classe respective.



Penser à fournir les autorisations parentales de sortie d'un élève pour les personnes habilitées à venir récupérer votre enfant.

Pour les autorisations ponctuelles, envoyer impérativement un mail au secrétariat.

➤ **Cantine** : Les enfants déjeunent à 11H30 et sont en pause méridienne jusqu'à 12H45. Le temps de sieste des TPS-PS débute après le déjeuner.

Repas maison : Toutes les « lunchbox », boîtes plastiques, gourdes ou bouteilles d'eau doivent être marqués au nom et prénom de l'enfant avec sa classe.

Les repas maison ne sont pas réchauffés. Les paniers repas seront confiés aux assistantes maternelles et récupérés le soir.

➤ **Médical** :

- En cas d'accident, un des médecins du groupe médical de Baillargues interviendra. Si besoin est, l'enfant sera acheminé à l'hôpital Lapeyronie ou en clinique privée si indiqué sur la décharge médicale.

Dans tous les cas, les parents seront prévenus dès l'accident survenu.

- Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments aux enfants malades.

Si un enfant doit prendre un traitement, demandez à votre médecin si possible une prise matin et soir.

Les enfants malades et / ou fiévreux ne peuvent être accueillis à l'école.

Aucun médicament ne doit être dans les cartables (homéopathie, crème, ...)

IMPORTANT

Les maladies suivantes sont des maladies à éviction, et doivent être signalées au secrétariat :

Diphthérie, Méningite, Polio, Hépatite A, Tuberculose, Coqueluche, Rubéole, Oreillons, Streptocoques (tous), Gastro entérite.

Les **poux** ne font pas l'objet d'une exclusion sauf si le problème est persistant et l'enfant n'est pas traité.

Vous devez donc traiter votre enfant dès que vous vous apercevez de l'invasion.

Merci d'informer Caroline au secrétariat de la présence de poux chez votre enfant. Les parents de la classe seront avertis par Cleebi (non nominatif).

- **Autorisation prise de photos et cahier de vie** : Autorisation à signer impérativement et à remettre aux enseignantes ou au secrétariat (vous recevrez le document en ligne sur www.cleebi.online)

Sans cette autorisation, nous ne pourrions pas prendre de vues de votre enfant et il n'apparaîtra pas sur le cahier de vie.

➤ **Absences, retards et assiduité scolaire** :

Lorsqu'un enfant de plus de 3 ans est inscrit dans un établissement scolaire, public ou privé, il y a une obligation de fréquentation assidue de l'établissement.

À ce titre, nous avons l'obligation de contrôler les absences et retards de chacun de nos élèves quotidiennement.

Vous devez nous signaler toutes absences de votre enfant, quel que soit le motif ; nous reviendrons vers vous, après l'appel fait en début de matinée, si nous n'avons pas été avertis d'une absence.

Vous devez nous avertir d'une absence et de son motif par :

- Par email : accueil@epbi.net
- Par téléphone : 04 67 70 78 44
- Sur Noteebi

En cas d'absences répétées, justifiées ou non, nous reviendrons vers vous pour entamer un dialogue et pallier le manque d'assiduité constaté.

Les absences justifiées sont :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

Les retards et départs anticipés de l'école (avant 16H30, ou avant une période de vacances scolaires) doivent rester exceptionnels.

Si, exceptionnellement, vous êtes en retard un matin et que l'accès à l'école est fermé (8h45), vous devrez obligatoirement monter au secrétariat avec votre enfant, chercher un billet de retard. Nous accompagnerons votre enfant en classe, et il présentera son billet de retard à son enseignant afin qu'il régularise l'appel de sa classe.

Nous ne pourrions pas accepter les arrivées tardives, même exceptionnelles, après 9H15. L'enfant retardataire intégrera l'EPBI à la récréation ou pendant la pause méridienne.

De même un élève qui, exceptionnellement, doit quitter l'établissement avant 16H30, sera autorisé à le faire uniquement pendant un temps de récréation.

➤ **Classe de découverte : Pour les élèves de CP (avec les MS et GS de Maternelle)**

- ✚ **Mas de l'Euzière : du mardi 30 mai au vendredi 2 juin 2023**
Une réunion d'information se tiendra lors du premier trimestre.

➤ **Sécurité et mise en place du PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté) :**

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les établissements scolaires.

Les instructions officielles des ministères de l'Education Nationale et de l'intérieur impliquent l'élaboration d'un PPMS dans chaque établissement.

La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble de la communauté éducative.

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

- ✚ **La vigilance quotidienne de tous**
En tant que parents, vous ne vous attarderez pas dans l'enceinte de l'établissement. Vous laisserez ou reprendrez votre enfant à l'adulte responsable de l'accueil puis repartirez **rapidement pour éviter les attroupements**.
Les regroupements de parents sont interdits dans l'enceinte et aux abords de l'établissement.
En dehors des heures officielles d'entrée et de sortie, vous devez sonner à l'interphone, vous présentez et obligatoirement vous rendre au secrétariat.
Seules les secrétaires vous donneront l'autorisation de circuler dans l'établissement.
En cas de retard, une autorisation d'entrée en classe sera donnée à l'élève. Aucun élève ne pourra intégrer les cours sans cette autorisation.
- ✚ **Des exercices répétés**
Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation, alerte météo...), ou des situations d'urgence particulière (incendie, intrusion de personnes étrangères, attentats...)
Durant l'année scolaire, l'école organise des exercices, dont un qui porte sur un attentat-intrusion.
Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants.
- ✚ **Alertes météo** : Une notice explicative des conduites à tenir en cas d'alerte orange ou rouge « alerte météo » est diffusée sur www.cleebi.online.
En cas d'alerte rouge, vous êtes, vous seuls parents, autorisés à récupérer votre enfant. Les autorisations valables durant l'année deviennent caduques. Si vous souhaitez que votre enfant, ce jour-là, soit récupéré par une personne autre que ses responsables légaux, vous devez envoyer au secrétariat un mail, le jour-même, mentionnant la personne que vous déléguez pour récupérer votre enfant à l'école.

Le portail donnant sur la cour d'honneur (interphone) est ouvert le matin de 8h30 à 8H45.

À partir de 8H45, vous sonnerez à l'interphone et Caroline n'ouvrira qu'aux personnes habilitées à entrer dans l'établissement (parents, enseignants, personnels).

Le portail sera également ouvert de 16h30 à 16h45 pour la sortie des élèves des classes maternelles.

Merci de ne pas maintenir le portail en position ouverte en dehors des horaires mentionnés en rouge.

Aucune personne autre que les enseignants ne devra ouvrir sans autorisation.

➤ **Protocole sanitaire et cadre de fonctionnement 2022-2023**

Le nouveau cadre sanitaire applicable en cette rentrée 2022-2023 a été envoyé à chaque parent avec le courrier de rentrée. Il est écrit dans le respect des obligations officielles.

Ce protocole **sanitaire** est effectif dès la rentrée et est susceptible d'être modifié.

Il est demandé aux parents et aux élèves de respecter scrupuleusement les consignes et procédures en cas de cas confirmé et cas contact.

Le cadre sanitaire est articulé en fonction d'un socle et de 3 niveaux d'alerte (verte, orange, rouge) pouvant évoluer territorialement en fonction la situation épidémique (voir infographie) Vous serez immédiatement informés, via Cleebi, d'un changement du niveau d'alerte et des dispositions qui en découlent.

L'enseignement en présentiel est la règle, quel que soit le niveau d'alerte, et sauf changement de cadre sanitaire en cours d'année scolaire, pour les élèves des classes élémentaires.

Voici ci-dessous, le cadre sanitaire établi pour les élèves des classes élémentaires et PYP4/5 :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il est nécessaire de prendre les précautions suivantes avant de conduire votre enfant à l'école :

- Surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant
- Avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison
- En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école, y compris s'il est totalement vacciné ou qu'il a été infecté par la Covid-19 depuis moins de deux mois.
- Ne pas conduire à l'école :
 - Les élèves ayant été testés positivement
 - Les élèves de moins de 12 ans identifiés comme contact à risque ayant réalisé un autotest dont le résultat est positif.
- Lorsque vous ne conduisez pas votre enfant à l'école, informez le chef d'établissement des raisons de son absence.

Contact-tracing : Les règles de contact-tracing applicables à l'école sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale.

- **Cas confirmé** : Il appartient aux responsables légaux des élèves d'informer sans délai le directeur ou le responsable d'établissement des situations de cas confirmé.

L'élève « cas confirmé » ne doit pas se rendre à l'école ou dans l'établissement et doit respecter une période d'isolement qui débute :

- À partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques
- À partir du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques

Conduites à tenir :

- S'agissant des élèves de moins de 12 ans, indépendamment de leur statut vaccinal, l'isolement est de 7 jours. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé au 5ème jour et que son résultat est négatif, et en l'absence de symptômes depuis 48h.

La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraîne l'éviction du cas confirmé et la mise en oeuvre du protocole de dépistage réactif. Les responsables légaux des autres élèves sont informés dès que possible de la situation.

- Suite à la survenue d'un cas confirmé parmi les élèves, tous les élèves de la classe sont considérés comme contacts à risque, sans distinction entre les élèves ayant ou non porté le masque.
- Il appartient au directeur d'école de prévenir les responsables légaux des élèves concernés qu'à la suite de la détection d'un cas confirmé, leur enfant peut poursuivre l'apprentissage en présentiel sous réserve de réaliser une surveillance par autotest à J2.
- Les élèves de la classe poursuivent leur apprentissage en présence et réalisent un autotest 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact (sauf pour les élèves ayant contracté la Covid-19 dans les deux mois précédents).
- Si l'autotest est positif, l'élève devient un cas confirmé. Il est demandé aux responsables légaux d'en informer le directeur ou le responsable d'établissement. L'élève devra alors respecter un isolement de 7 jours pouvant être réduit à 5 jours comme indiqué ci-dessus.
- Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé, à partir du CP, pendant 7 jours après la survenue du cas confirmé, à l'école et pour les activités périscolaires.
- **Cas contact :** Il appartient aux personnels et aux responsables légaux des élèves d'informer sans délai le directeur ou le responsable d'établissement des situations de cas contact.

Conduites à tenir :

- Seul un autotest est à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

Les élèves ayant contracté la Covid-19 depuis moins de deux mois et identifiés comme cas contact ne sont pas soumis à la consigne de dépistage.

En cas d'absence d'un enfant pour cause de test Covid positif, La continuité pédagogique sera assurée :

*Sur les Classroom : Les enseignants publieront les supports de travail et documents utilisés pour le cours (fiches, leçons, liens, images, etc..).

*Sur Noteebi : Le contenu du cours sera mis en ligne chaque jour avant 10h.

➤ DATES IMPORTANTES :

Photos de classe et individuelles / Individual and Class Photos :

➤ Mardi 20 septembre 2022 (photos de classe, photos individuelles et photos des fratries maternelles et élémentaires)

➤ Jeudi 22 septembre 2022 (photos des fratries maternelles/élémentaires **et** secondaires)

Vacances :

- Du vendredi 21 octobre 2022 au soir au lundi 7 novembre 2022 au matin

- Du vendredi 16 décembre 2022 au soir au mardi 3 janvier 2023 au matin
- Du vendredi 17 février 2023 au soir au lundi 6 mars 2023 au matin
- Du vendredi 21 avril 2023 au soir au mardi 9 mai 2023 au matin
- À partir du mardi 4 juillet 2023 au soir.

Jours fériés et pont :

- ❖ Vendredi 11 novembre 2022
- ❖ Lundi 2 janvier 2023
- ❖ Lundi 10 avril 2023
- ❖ Lundi 8 mai 2023
- ❖ Jeudi 18 mai et vendredi 19 mai 2023
- ❖ Lundi 29 mai 2023

Réunions Parents-Enseignants-Bilans trimestriels :

- 1^{er} trimestre : **mercredi 14 décembre 2022**
- 2^{ème} trimestre : **mercredi 29 mars 2023**
- 3^{ème} trimestre : **mercredi 21 juin 2023**

Fête de l'école : vendredi 23 juin 2023
--

➤ **Coordonnées de l'École Bilingue :**

- Ecole Privée Bilingue Internationale,
Domaine de Massane, 34670 BAILLARGUES
Tél : 04.67.70.78.44 Fax : 04.67.70.78.46
Portable Dorothée : 06.71.38.38.85
- Email secrétariat (Caroline, Florence et Laura) : accueil@epbi.net
- Email Dorothée Lebaillif (Directrice Pédagogique) : dlebaillif@epbi.net
- Email Jean-Marc Lebaillif (Comptabilité) : comptabilite@epbi.net
- Email Helen Thirtle-Léotard (responsable pédagogique) : hthirtle@epbi.net
- Email Séverine Meneu (responsable pédagogique) : smeneu@epbi.net

Bonne année scolaire à tous et toutes !
Dorothée LEBAILLIF

KINDERGARTEN SCHOOL MEETING
School year 2022-2023

➤ **Introduction of the teachers**

➤ **Educational Managers:**

- Helen THIRTLE-LEOTARD : Head of English in Kindergarten and Primary,
- Séverine MENEU : Head of French in Kindergarten and Primary.

➤ **EPBI online communication applications**

- www.cleebi.online
- www.notebi.fr
- Google Suite for Education: Classroom

On **Monday 12th September 2022 at 4pm** we have organised a special meeting for parents to install, set up and explain the three applications / tools that we use at EPBI. This meeting is open to all parents who would like to learn to use our applications and online tools correctly.

➤ **Electronic “Cahier de liaison”: www.cleebi.online**

Please check on www.cleebi.online for any general information.

Remember to consult the website regularly and to subscribe to the site.

All personal emails will be addressed to you from the secretary's office:

accueil@epbi.net

Parents that have not yet given in their email address or those who have changed their address should inform the school secretary.

➤ **Following your child's marks: www.noteebi.fr**

We will send each parent a personal username and a password.

We will also send each pupil a personal username and a password.

The children's **school results** will be available to look at in the parent's and pupil's accounts on the site www.noteebi.fr .

Compulsory **homework** exercises will be noted here too.

You will be notified of **absences or late arrivals** in class.

Observations will be made too (forgotten books / homework not done and disciplinary problems). We kindly ask you **to acknowledge** reading these observations by ticking the box “I have read this observation / j'ai pris connaissance”.

➤ **Classroom:**

Each teacher has created their own digital classroom for their students.

Your child will be invited to join the class via their own individual email address provided by the school.

Each child has an individual email@epbi.net which has been created for each student. This will allow access to their teachers' classrooms. If your child was at EPBI last year, they will keep the same email address.

End of term parent-teacher meetings could take place via video meetings so it is very important that you know how to use this platform.

➤ **School hours:** 7.45 a.m. – 6.00 p.m. Monday, Tuesday, Thursday and Friday.

✚ Official school opening times:

- From 7:45 to 8:45am (you must use the intercom system at the small gate in order to access the school)
- From 4:30 to 4:45pm (kids' club).
- From 4:45 to 6pm: you must use the intercom system at the small gate in order to access the school.

➤ **Class hours for TPS / PS / MS / GS:**

Monday, Tuesday, Thursday and Friday: 8.45 a.m. – 11.30 a.m. and 12.45 p.m. – 4.30 pm

School Rules and regulations:

Please read this document thoroughly on www.noteebi.fr . You will need to validate that you have read and then acknowledge this information on line in the “communication” rubric.

➤ **Kids' Club:**

From 7.45 to 8.30 a.m.

All children will be welcomed in the morning in the Petite Section classroom with Nathalie.

Please take your child to this classroom, Bamboo.

From 4.30pm to 6pm

The children will play outside in the playground unless there are bad weather conditions. (In this case the children will play in Bamboo).

➤ **Options:**

You can enrol your child in the after school option “Artistic Expression and fun Art workshops” for PS, MS and GS via www.cleebi.online until Friday 9th September 2022 (**Artistic Expression and Fun Art Workshops** on Tuesdays).

There is also an Artistic Expression and fun Art workshops” for PS, MS, GS and CP too on Wednesday mornings from 8am to 12.30pm. You can enrol your child via www.cleebi.online until Friday 9th September 2022.

These optional workshops will start the week of 12th September 2022.

➤ **Arriving at school:**

Between 7.45am to 8.30am children can be taken to the kids' club in the Petite Section (Bamboo) with Nathalie.

From 8.30am onwards, please leave your child with the class assistant at the small kindergarten gate. You are not allowed to access the kindergarten playground unless it is raining. When it rains, you can take your child to the classroom door.

➤ **Children should be picked up after school:**

From 4.30pm to 6pm - Between 4.30 and 6 p.m. at the gate of the kindergarten courtyard. In case of rain or cold weather (after the October holidays), you will find your child in their classroom.



Please remember to sign the authorisation form for any person other than a parent, who will pick up your child at the end of the school day on a regular basis. For occasional authorisations, please send an email to the school secretary.

➤ **Canteen**

The Kindergarten children have lunch at 11.30am and then they have playtime until 12.45pm. In TPS/PS, the afternoon nap time starts straight after lunch.

➤ **Packed lunches**

Please write the name of your child and their class on all lunch boxes, bags and drinking bottles and leave them with the class assistant. Lunches cannot be reheated so prepare a cold lunch only. Please give and collect your child's lunch box to/from the class assistant.

➤ **Medical Questions:**

- In case of an accident a doctor from the medical surgery in Baillargues will be called. If there is a need, the child will be sent to the hospital Lapeyronie or to a private clinic if this is what has been indicated on the medical papers filled in by you. In all cases, the parents will be informed of the accident that has occurred.
- We are not authorised to give medicine to sick children. If a child has to have certain medication, ask your doctor if it is possible for him or her to take the medicine once in the morning and once in the evening. Children that are ill or feverish cannot come to the school.

No medicine should be in a school bag.

IMPORTANT:

The following are illnesses that warrant a health exclusion. Parents must inform the secretary if their children have one of them:

Diphtheria, Meningitis, Polio, Hepatitis A, T.B., Whooping Cough, Mumps, Measles, Chicken pox, Infectious Gastro Enteritis.

Nits or headlice are not a health problem that entails exclusion unless they have not been dealt with within a week.

However the secretary, Caroline must be informed and the child must imperatively be treated, others in the class will be informed of an outbreak (no names will be mentioned, naturally!)

➤ **Photo authorisations and the “cahier de vie” in Kindergarten:**

Please sign the authorization form on www.cleebi.online .

Without this signed form, we will not be able to take photos of your child during classroom activities for their “cahier de vie” (school life album).

➤ **Absences, late arrivals and attendance:**

From the age of 3, every child in France can be enrolled at school, either public or private. It is the parents' obligation for their child to maintain regular attendance at the school.

Therefore the school is obliged to check absences and late arrivals on a daily basis.

You must notify the school if your child is absent, whatever the reason; the school will contact you after the register is taken first thing in the morning if you haven't notified the school of your child's absence.

Please notify the school of your child's absence in the following ways:

- By email: accueil@epbi.net
- By telephone: 04 67 70 78 44
- On Noteebi

Should the absences of your child become repetitive, justified or unjustified, we will contact you directly to discuss their lack of attendance.

Justified absences are:

- Your child is poorly (or a member of the family is poorly with a possibly contagious infection).
- Family obligations (wedding, funeral ...).
- Injury due to an accident on the way to school.
- Your child is going away with you (travelling outside the official school holidays).

Late arrivals or leaving school early (before 4.30pm, or before the school holidays) should remain the exception to the rule.

If you are late one morning and the school gate is already closed (at 8.45am), you will need to come up to the school secretary's office with your child to collect a late arrival slip. We will accompany your child to their classroom and give the late arrival slip to their teacher so the class register can be updated.

After 9.15am, it will be impossible to welcome late arrivals.

All children who arrive late for school will join their class at break time.

The same rule applies to children who need to leave school early before 4.30pm. Please collect your child during the lunch break or during afternoon playtime.

- **Infant School Trip: For children in MS, GS and CP. Mas de L'Euzière:** Tuesday 30th May to Friday 2 June 2023. An information meeting will be organised during the first term.

- **Safety Procedure for Exceptional Circumstances (or Un Plan Particulier de Mise en Sécurité in French - PPMS) :**

The International Bilingual School is reinforcing levels of safety and security following the French National Education recommendations. We therefore need the complete cooperation of parents for this necessary safety procedure to work. We will carry out several practices during the school year. Techniques for this will be adapted to the age of the pupils.

Safety concerns everyone.

 Daily vigilance

Parents must no longer hang around and talk in the playground. You should leave and pick up your child at the gate, or come in but leave **immediately**.

Discussion groups for parents must not take place on the premises. Outside the official opening times (see below), please use the intercom system to inform the secretary of your arrival clearly stating your name and purpose of visit. You must go up to reception first.

Should you arrive late with your child, please go up to reception. An authorisation note will be given to your child in order allow them to go to their classroom.

Practice Drill

The PPMS safety procedure includes 3 sets of guidelines for severe weather warnings, fire and terrorist attacks. We will have three practice emergency drills during the school year.

Weather Warnings

Instructions on what to do during orange and red weather warnings has been published on the school website www.cleebi.net

The gate to the front courtyard is open from 8.30am until 8.45am.

From 8:45, please use the intercom system and Caroline will open the gate for you (parents, teachers, other members of staff).

The gate is also open between 16:30 and 16:45 for pupils to leave with parents.

Please close the gate securely at all times other than the times mentioned above in red.

No one other than the teachers on gate duty are allowed to open the school gates.

➤ **Covid-19 and the new health and safety protocol applicable from September 2022**

A new health and safety protocol has been set up for the new school year 2022/2023 which could be modified at any time. It takes into account limiting pupil mixing at playtime, lunch time and wearing a mask in the morning and at the end of the school day.

Parents must acknowledge reading this document and sign it electronically via nootebi (parent's account / communication/ information et sondage).

This protocol is applicable from the first day back at school and could be modified at any time. Both parents and students are asked to follow the rules scrupulously.

Four levels of health and safety measures haven been set up according to the state of the epidemic.

You will be informed immediately of any change via Cleebi.online.

Here is the health and safety protocol for Primary School and PYP 4/5 pupils:

Parents play an essential role. Please take the following necessary precautions:

- Check your child for any symptoms
- Wash hands before coming to school
- In case of Covid symptoms or a temperature of 38°C+, your child cannot come to school even if they are totally vaccinated or if they have had Covid already in the last 2 months.
- Do not bring your child to school if :
 - They have tested positive to Covid SARS-Cov2 ;
 - Your child under the age of 12 has been identified as a risk contact and the home test is positive.
- Please inform the school why your child is absent.

Contact-tracing: The contact-tracing rules are applicable at school and in general, and have been decided by the health and safety authorities.

- **Confirmed Case:** It is the responsibility of the parents to inform the school immediately should your child have tested positive.

A confirmed positive test means that your child cannot come to school and the isolation period begins.

- From the first day that symptoms appear.
- From the moment the test is positive if asymptomatic

What to do:

- For all under 12 year olds, vaccinated or not, isolate for 7 days. Isolation can finish after 5 days if there are no more symptoms and the antigen or PCR test is negative.

Once a positive case is confirmed, this child must stay at home and the students in the same class need to follow a specific protocol. All parents will be informed as soon as possible.

- Once a child has tested positive, the children in the same class are considered as contacts at risk, whether they have been wearing a mask or not.
- It is the School Director's decision to inform parents of this procedure and face to face lessons will continue at school. A Covid home test on Day 2 is required.
- Pupils remain at school and carry out a home test 2 days after their last contact with the positive student. There is no isolation period required.
- If the home test is positive, your child becomes a confirmed case. Please inform the school. An isolation period of 7 days must be respected, or 5 days as explained above.
- It is highly recommended to wear a face mask inside for children in CP and upwards during the 7 day period after the detection of a positive covid case in the class.
- **Contact Case:** all parents must inform the School Director as soon as possible should your child be a "Contact Case".

What to do:

- Home test only on Day 2 after the last contact with the confirmed covid student or upon receiving the information if the last contact with this student was more than 2 days ago.

Students who had covid less than 2 months before and are identified as a contact case do not have to follow the above procedure for testing.

Should your child be absent due to a positive covid, lessons and continued education will continue.

On classroom: teachers will publish all resources and video links, audios etc. used in class.

On noteebi.fr: the outline of lesson content and homework will be published before 10am.

➤ **IMPORTANT DATES** : (They are also published on www.cleebi.online)

School holidays

- From Friday 21st October 2022 to Monday 7th November 2022
- From Friday 16th December 2022 to Tuesday 3rd January 2023
- From Friday 17th February 2023 to Monday 6th March 2023
- From Friday 21st April 2023 to Tuesday 9th May 2023
- Summer Holidays from **Friday 4th July 2023**

Public holidays and long week-ends

- Friday 11th November 2022 (WW1 Armistice)
- Monday 2nd 2023
- Monday 10th April 2023: Easter
- Monday 8th May 2023
- Thursday 18th and Friday 19th May 2023 (Ascension long weekend)
- Monday 29th May 2023 (Pentecost)

Parents – Teachers Meetings

- Term 1: Wednesday 14th December 2022
- Term 2: Wednesday 29th March 2023
- Term 3: Wednesday 21st June 2023

Summer fête: Friday 23th June 2023

➤ **Ecole Bilingue contact details:**

- Ecole Privée Bilingue Internationale, Domaine de Massane, 34670 BAILLARGUES
Phone : 04.67.70.78.44 Fax : 04.67.70.78.46

Dorothee's mobile phone : 06.71.38.38.85
- Email secretary's office (Caroline, Florence and Laura): accueil@epbi.net
- Email Dorothee Lebaillif (Headmistress): dlebaillif@epbi.net
- Email Jean-Marc Lebaillif (Accounting Department): comptabilite@epbi.net
- Email Helen Thirtle-Léotard (Head of the Language Department): hthirtle@epbi.net
- Email Séverine Meneu (Head of Kindergarten and Primary) : smeneu@epbi.net

Have a good school year!

Dorothee LEBAILLIF